



Comment participer à une augmentation de capital ?



"Comment participer à une augmentation de capital" est le deuxième Tuto de notre collection sur l'épargne, réalisée en partenariat avec l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Dans ce tuto, vous découvrirez ce qu'il faut savoir avant de participer à une augmentation de capital, pour un investisseur qui :

- est déjà actionnaire de la société,
- n'est pas encore actionnaire de la société,

Notre prochaine vidéo pédagogique de la collection "Les tutos de la conso" est à découvrir vendredi prochain.

[Voir le tuto](#)

INTÉRESSÉMENT ET PARTICIPATION : QU'EST-CE QUE L'ÉPARGNE SALARIALE ?

LAURENCE OLLIVIER
INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

FLORENCE CORNE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ÉPARGNANTS
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

Un nouveau Live organisé par l'INC, consacré à l'épargne salariale.

Pour nous en parler, Florence Corne, Direction des relations avec les épargnants de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et Laurence Ollivier, de l'Institut national de la consommation.

[Voir le live](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)